



**Monsieur le Maire
Mairie de Saint-Leu-d'Esserent
14 Place de la Mairie
60340 SAINT-LEU-D'ESSERENT**

**Philippe CARPENTIER
Directeur du SMBCVB
Tél. : 03 65 36 00 55
p.carpentier@smbcvb.com**

Creil, le 18 septembre 2025

Objet : Révision du PLU de Saint-Leu d'Esserent.

Monsieur le Maire,

Faisant suite à la notification en date du 27 août 2025 de la révision du PLU de Saint-Leu d'Esserent, le Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoises s'est réuni en bureau syndical le 10 septembre 2025.

En l'absence de quorum, le bureau syndical n'a pu formuler d'avis officiel. Pour autant, les élus présents ont tenu à faire part de leurs observations quant à ce projet de révision.

Ainsi, les élus syndicaux présents se sont exprimés favorablement sur cette révision. Ils invitent toutefois la commune à :

- Veiller à ne pas reporter trop de consommation d'ENAF après 2030 afin de ne pas grever la seconde tranche de consommation d'ENAF 2031-2041 à l'échelle du SCoT,
- Être vigilant sur les niveaux de densité de logements à l'hectare sur les nouvelles zones d'habitat, en cohérence avec le projet de SCoT arrêté, et le cas échéant, diversifier les formes d'habitat au sein de ces opérations.

Le SMBCVB se tient à la disposition de vos services afin d'œuvrer à la compatibilité des documents d'urbanisme, et regrette de ne pas avoir été associé lors des différentes réunions d'examen du projet de révision par les personnes publiques associées, ce qui aurait permis d'anticiper la mise en compatibilité du projet communal avec le futur SCoT, dont le projet de révision est arrêté depuis juillet 2025.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Maire, mes cordiales salutations.



Bureaux : 24 rue de la Villageoise – 60100 CREIL

Tél. 03 65 36 00 55 – Courriel : p.carpentier@smbcvb.com – www.smbcvb.com